ACCUEIL DES ELEVES ECOLE SAINT FRANCOIS

Précisions sur les modalités d'accueil spécifique à l'école Saint-François dans le respect du protocole sanitaire et des consignes ministérielles à compter du lundi 22 JUIN 2020

Le protocole sanitaire allégé repose toujours sur 5 principes généraux

- Le maintien de la distanciation physique « lorsqu'elle est matériellement possible » (voir protocole sanitaire national)
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance du nettoyage et d'une désinfection des locaux et des matériels
- L'information, la communication et la formation

Distanciation physique quand « c'est possible »: voir protocole national

- **Lors de l'arrivée et au départ de l'école :**

Pas de parent dans l'enceinte de l'établissement

- Impasse du Sud : un marquage au sol tous les mètres et un parcours fléché pour formaliser le sens de circulation
- Ancienne Grande Rue : distanciation à respecter par les familles, pas de signalétique à cause de la configuration sur rue

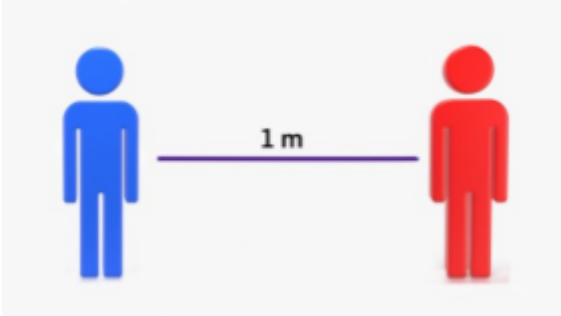

Gestes barrière

Lavage des mains :

- ✓ A l'arrivée dans l'établissement
- ✓ Avant et après chaque repas ;
- ✓ Après chaque récréation;
- ✓ Après être allé aux toilettes;
- ✓ Le soir avant de rentrer chez soi.

Limiter le brassage des élèves

La stabilité des groupes classe contribue à la limitation du brassage .

Limitation des croisements entre élèves de classes différentes pendant les :

- Arrivées et départs de l'établissement : plages horaires agrandies, deux accès à l'école distincts utilisés
- Intercours et situations hors temps de classe : flux d'élèves repensés, sens de circulation dans tous les espaces indiqués
- Récréations : temps décalés par groupe classe

⑩ Les portes intérieures et d'accès sont maintenues ouvertes pendant le passage des élèves

Le nettoyage et la désinfection des locaux

➢ Préconisations et plan de nettoyage

Mise en place d'un plan de nettoyage quotidien et approfondi des locaux en 2 étapes: nettoyage/désinfection (Norme EN 14476)

Fréquence:

1/jour: nettoyage et désinfection sols, tables, chaises et matériel utilisé

Ventilation :

Aération des classes et autres locaux 15 min : matin, récréation, déjeuner, soir

➢ Cantine :

Nettoyage et désinfection des tables après chaque service

En cas de Covid…

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.

Dans le cas d'une suspicion :

Symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

- Isolement immédiat de l'élève avec masque, respect impératif des mesures barrières
- Prise de température
- Appel sans délai des parents
- Rappel de la procédure à suivre par les parents
- Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
- Nettoyage dans le cadre du protocole
- Poursuite stricte des mesures barrières

En cas de test positif:

- Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement, définition des modalités de dépistage auprès des autres élèves et personnels
- Accompagnement de la famille dans le risque de transmission intra-familiale pour définir la stratégie d'isolement adaptée
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

Communiquer, informer, former

- **Parents:** l'ensemble des conditions d'accueil dans l'établissement, l'organisation mise en place dans l'école et votre rôle essentiel pour faciliter et optimiser la retour de vos enfants dans les meilleures conditions

- **Enseignants et personnel:** l'ensemble de l'équipe pédagogique a participé à une formation aux gestes barrières, au port du masque, aux règles de distanciation, aux règles du protocole: avant la réouverture, remise à jour à chaque période de modification des règles sanitaires

- **Elèves:** le jour de leur retour à l'école, les élèves recevront une formation sur la distanciation, les gestes barrières et l'hygiène

Classes de la Petite Section au CM2

- L’organisation retenue est l’accueil de tous les élèves tous les jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi).
- Il n’y aura ni classe virtuelle ni d’enseignement à distance jusqu’à la fin des cours : 02 juillet 2020
- L’obligation scolaire est de mise.
- Attention certains horaires ou lieux d’entrée et de sortie ont été modifiés et seront maintenus ainsi jusqu’au 2 juillet au soir

Horaires d'entrée et de sortie de l'établissement

- L'arrivée et le départ des enfants se fera par deux accès différents, les parents devront rester à l'extérieur et respecter les horaires, le sens de circulation et la distanciation.

Côté Ancienne Grande Rue

- les élèves des classes de Mmes Varlet, Mouches, Pedone et Fragne .

Côté Impasse du Sud

- les élèves de Mmes Rigaut, Domingo , Gutierrez

- Les horaires d'ouverture du portail sont les suivants :

  8H05 / ***8H20 (POUR TOUS)***

  16H10 (PS/MS/GS)/16H15 (CP/CE1)/ 16H25(CE2/CM1)/ 16H30 (CM1/CM2)

- Pour les enfants qui mangent le midi chez eux, l'accès se fera ancienne grande rue aux horaires suivants : 11H15 13H20

Cantine, garderie du matin et du soir

- Pour la garderie du matin de 7H30 à 8H05 et du soir de 16H30 à 18h, il faut se présenter au portail bleu. Prévoir dans le sac ou le cartable un goûter et une bouteille d'eau pour les enfants restant à la garderie du soir.
- Pour la cantine, les repas seront pris en salle de restauration et fournis par les cantines scolaires d'anse, notre prestataire habituel. Plus de panier repas, sauf pour les élèves qui habituellement en bénéficiait (PAI).

Attention à ne pas oublier l'inscription sur Icantine!

MEMO : Rôle des parents

- Prévoir une tenue simple pour vos enfants, l'autonomie sera de mise.
- L'enfant vient à l'école maternelle sans sac, sauf s'il va à la garderie (goûter).La communication avec l'enseignante de chaque enfant se fera via sa boîte mail.
- Sensibiliser vos enfants quant à l'application permanente des règles d'hygiène et d'accueil
- Ne pas scolariser un enfant en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 pour lui ou dans la famille. Il est demandé de vérifier la température de votre enfant avant le départ pour l'école
- **Respecter les horaires et les règles de distanciation** lors de la dépose ou de la récupération de vos enfants, pas d'attroupement
- L'obligation d'assiduité à l'école est indispensable, les enfants viendront tous les jours toute la journée (pas d'école « à la carte , exceptions faites des rendez-vous habituels chez l'orthophoniste ou autre soignant).

Ecoute et communication

- L'organisation définie dans ce document a été décidée dans le respect des consignes sanitaires et de l'obligation scolaire décidée par le gouvernement, à compter du 22 juin 2020.
- L'équipe pédagogique restera particulièrement mobilisée dans cette période dans l'attention et l'écoute auprès des élèves, notamment pour ceux qui n'étaient pas encore revenus en présentiel à l'école :
  - Pour leur expliquer les nouvelles règles de la vie commune dans l'école, en particulier les gestes barrière, les principes de distanciation sociale et les objectifs d'apprentissage jusqu'à la fin de l'année
  - Pour rassurer pour qu'ils se sentent en sécurité
  - Pour écouter ce qu'ils ont vécu pendant cette période de confinement et leur laisser le temps de s'exprimer (ce qui est difficile, facile…)
  - Pour les remercier pour le travail fourni pendant cette période particulière

Ce retour général à l'école reste encore aménagé avec des règles sanitaires allégées, mais permettra à chaque élève de réintégrer sa classe, de retrouver son enseignante, ses camarades avant la fin de l'année scolaire et un rythme quotidien à l'école.